

R.E. LEE, LES INDIENS, LES MEXICAINS ET LES NOIRS

1855 - 1868

Serge Noirsain

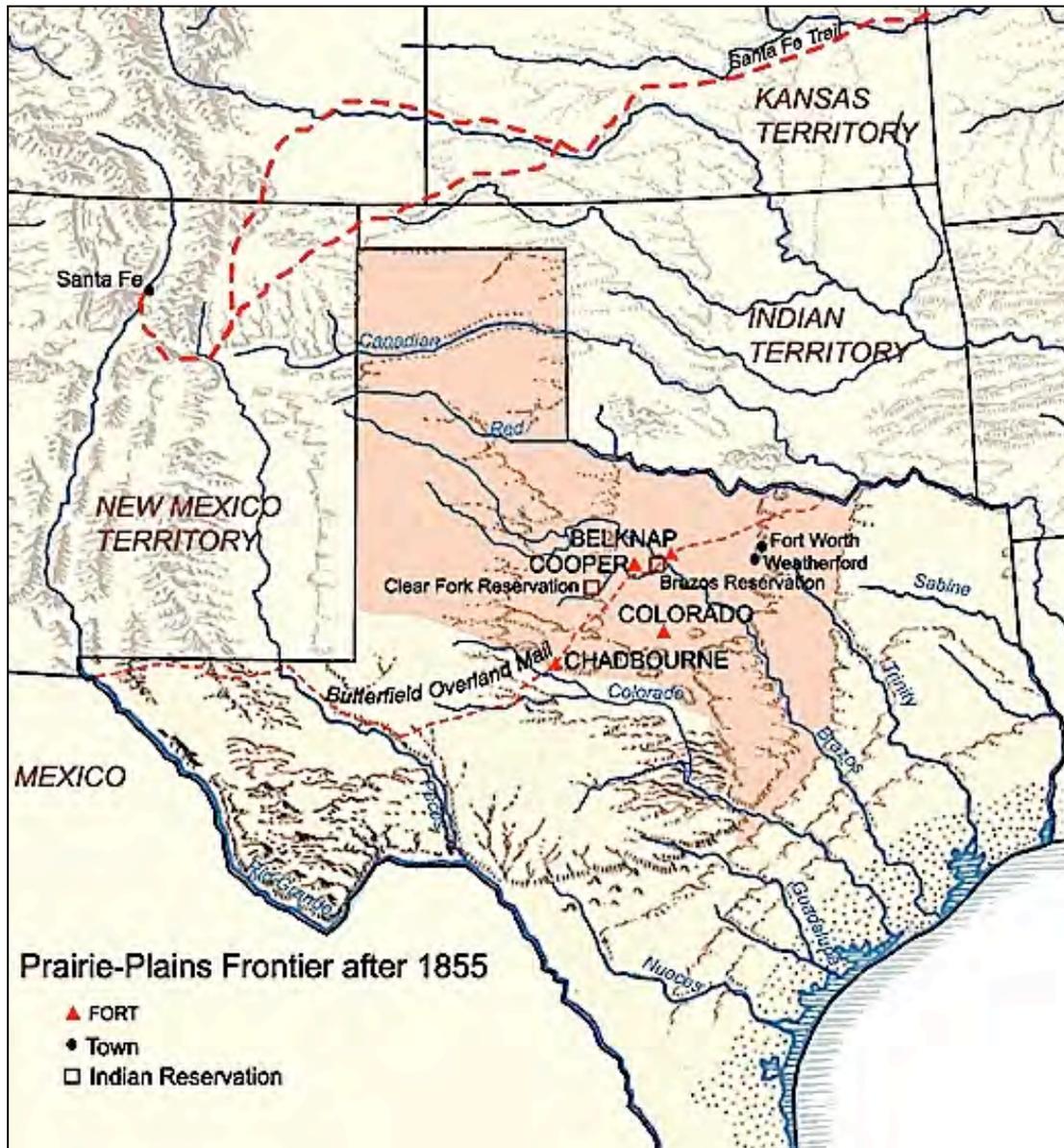


R.E. Lee dans les années 1855-60 - 2nd U.S. Cavalry 1855-1861. (Library of Congress)

En décembre 1855, le ministre de la Guerre Jefferson Davis convainc le Congrès et le président Franklin Pierce d'accorder les crédits nécessaires à l'organisation de deux régiments de cavalerie pour mater les bandes de Comanches, de Kiowas et d'Apaches qui sévissent en lisière du Texas et à l'ouest du Kansas. Jusqu'alors, les troupes montées de l'armée américaine consistaient en deux régiments de dragons et en un régiment de *riflemen* (infanterie montée). À l'instar des anciens dragons français, ces trois régiments sont entraînés et armés pour combattre à pied.

Outre quelques différences mineures en termes d'uniforme et de passementerie (notamment le chapeau Hardee, détesté par la troupe), c'est leur armement qui différencie surtout ces deux régiments des trois autres unités montées de l'armée américaine. Six des escadrons du 2nd U.S. Cavalry se contentent de la carabine rayée Springfield qui a le grave inconvénient, pour un cavalier, de se charger par la gueule. En revanche, les six autres escadrons touchent la carabine rayée Perry à chargement par la culasse. Tous sont évidemment munis d'un sabre et d'un colt calibre 44 ou 36 selon les escadrons. Le 1st U.S. Cavalry est scindé en deux contingents respectivement affectés à Fort Arbuckle et à Fort Washita en Territoire indien (futur Oklahoma).

Le 27 octobre 1855, le 2nd U.S. Cavalry quitte St. Louis (Missouri) avec 1 100 hommes. Le choléra, les accidents et surtout les désertions opèrent des coupes sombres. Lorsqu'il arrive au Texas, le régiment ne compte plus que 696 hommes. Ses escadrons (ou compagnies) sont répartis dans les postes ou fortins qui créent un écran entre la *Comancheria* et les bourgs et villages qui naissent sur la frontière indienne du Texas.



Pendant son service au Texas, Lee établit le quartier général de son régiment à Camp Cooper.
La zone colorée en rose correspond approximativement à celle que son régiment est censé couvrir. (Collection of the University of Texas at Austin)

En tant que ministre de la Guerre, Jefferson Davis choisit personnellement les officiers du 2nd U.S. Cavalry : le colonel Albert S. Johnston, le lieutenant-colonel Robert E. Lee, le major William G. Hardee et les capitaines George H. Thomas, Earl Van Dorn, Edmund Kirby Smith, George Stoneman, John B. Hood, Nathan G. Evans, Richard W. Johnson, Kenner Garrard et Charles E. Fields. Tous obtiendront leurs étoiles de général dans l'armée rebelle ou dans celle de l'Union. Au cours de leur service au Texas (1855-1861) les dix escadrons du 2nd U.S. Cavalry n'opèrent jamais au complet, d'abord parce qu'ils sont répartis dans plusieurs postes, ensuite parce qu'une partie d'entre eux partent au Kansas en 1855 pour s'interposer entre les pionniers esclavagistes et abolitionnistes en proie à une véritable guerre civile intérieure¹.

¹ Arnold J.R., *Jeff Davis's Own Cavalry, Comanche and the Battle for the Texas Frontier*, pp. 9-53. New York, 2000 ; Roland C.C., *Albert S. Johnston*, pp. 126, 168-84. Austin, 1964 ; Brackett A.G., *History of the U.S. Cavalry*, pp. 160-61. New York, 1965 ; Johnston W.P., *The Life of General A.S. Johnston*, pp. 186-87. New York, 1878.

Les principaux officiers du 2nd U.S. Cavalry en 1855



Albert S. Johnston - William G. Hardee - George H. Thomas.



Richard W. Johnson - John B. Hood.



Earl Van Dorn - Nathan G. Evans - George Stoneman



Kenner Garrard - Edmund Kirby Smith

En mars 1856, le ministre de la Guerre charge le colonel A.S. Johnston d'une mission spéciale au Kansas. En conséquence, le régiment passe provisoirement sous le commandement du lieutenant-colonel R.E. Lee. Dans notre livre *Les guerres indiennes du Texas et du Nouveau-Mexique, 1825-1875*, nous relatons les mesures draconiennes, parfois impitoyables, décrétées par A.S. Johnston contre les Indiens de la *Comancheria* et parfois contre les Indiens pacifiés qui sont entassés dans les deux réserves du Texas. Lee voue aux Indiens un mépris au moins égal à celui de son colonel : *Cette race tout entière est extrêmement médiocre* écrit-il à sa famille dès le début de son séjour au Texas. Il ne s'agit pas d'une allégation aléatoire car ce document authentique est répertorié aux archives de la bibliothèque du Congrès.

Le mépris racial dans lequel Lee tient les Indiens se vérifie dans les faits. Avant son départ pour le Kansas, le colonel A.S. Johnston prescrit aux officiers de son état-major de tirer à vue sur n'importe quel Indien surpris à l'extérieur de l'une des deux réserves du Texas (voir la mention *Indian Reservation* sur la carte). Cet ordre est d'autant plus épouvantable qu'il dédaigne la sécheresse qui vient de ruiner les maigres récoltes de ces Indiens. Leurs agents demandent à Lee de tenir compte de cet événement météorologique désastreux et de permettre exceptionnellement à quelques-uns de leurs Indiens de chasser le bison dans la plaine afin de pallier la famine qui éreinte leurs familles. Non seulement la future icône de la cause esclavagiste ne réserve aucune suite à cette requête, mais le 24 mai 1856 ses hommes abattent sans sommation la poignée d'Indiens qui ont malgré tout osé braver ses ordres pour ne pas crever de faim.

La volonté de Lee de ne réserver aucune suite à la requête de l'agent indien se vérifie dans les archives de son régiment. Celles-ci sont complètes, en tout cas pour la période qui précède la guerre civile, et si elles contiennent effectivement l'original numéroté de la requête de l'agent indien, le registre du courrier expédié par Lee ne mentionne aucune réponse de sa part. On objectera peut-être qu'en laissant délibérément massacrer des Indiens pacifiques, Lee se conforma scrupuleusement aux instructions de son supérieur hiérarchique : le colonel (futur général confédéré) Albert S. Johnston. On a déjà entendu ces arguments dans d'autres circonstances plus récentes et bien connues, mais peut-être Lee avait-il des atomes crochus avec le général fédéral Philippe Sheridan qui, exaspéré par l'impertinence des questions de quelques journalistes, leur jeta publiquement à la tête : *Un bon Indien est un Indien mort !*

Les agents des deux réserves texanes protestent aussitôt que cette absence d'humanité dissuadera les autres Indiens de s'installer dans la réserve. Ce raisonnement n'émeut personne au quartier général du 2nd U.S. Cavalry car l'armée entend démontrer que ses deux nouveaux régiments montés sont un excellent investissement parce qu'ils procèdent à un nettoyage ethnique et créent, au Texas, un état de guerre latent qui justifie l'exécution sommaire de n'importe quel Indien surpris en-dehors d'une réserve².

Durant l'été 1856, Lee emmène une partie de son régiment dans une vaste opération qui vise à démontrer que son 2nd U.S. Cavalry a la capacité de s'imposer en force dans la *Comancheria*. Sa troupe balaie 1 200 kilomètres de poussière, mais son butin se limite à une squaw et à quatre vieillards. Jusqu'à l'été 1858, les exploits du lieutenant-colonel Lee se limitent à des escarmouches entre ses escouades et rarement plus d'une dizaine de raiders comanches ou kiowas. En juin de cette même année, le 2nd U.S. Cavalry passe provisoirement sous le commandement du major George H. Thomas parce que Lee est requis de présider des cours martiales dans divers postes du Texas. Malgré l'aura dont le « Vieux Sud » empreint le moindre frémissement de Lee, ses

² R.E. Lee à sa famille, 12 avril 1856, « DeButts-Ely Collection », Bibliothèque du Congrès, Washington D.C. ; Anderson G., *The Conquest of Texas, Ethnic Cleansing in the Promised Land, 1820-75*, pp. 272-76. Norman, 2005.

prestations au Texas, de septembre à octobre 1859 et de février à août 1860, sont essentiellement routinières car elles consistent à ordonner des patrouilles et à dresser le compte-rendu de leurs rares accrochages avec les Indiens³.

En 1996, Thomas Smith a dressé des statistiques intéressantes sur les combats entre les Indiens et les troupes régulières au Texas. Comme les Comanches, les Apaches et les Kiowas n'attaquent les forts que dans les films, leurs accrochages ont toujours eu lieu avec la cavalerie américaine. Les observations reprises ci-après, Thomas Smith les a extraites de sa compilation des rapports des officiers de l'époque et de l'étude réalisée par Francis B. Heitman sur ce sujet⁴. Les troupes américaines du Texas livrent deux combats en 1855, quatorze en 1856, dix-neuf en 1857, trois en 1858, huit en 1859 et neuf en 1860. Pendant cette même période, le 2nd U.S. Cavalry accomplit trente-six missions à lui seul, soit 43 % de toutes les actions au Texas.

Heitman note que, durant la même période, 37 % des raids indiens impliquent rarement plus d'une dizaine de guerriers et que 49 % des détachements envoyés en opération ne comptent pas plus de vingt soldats. Dans 80 % des cas, un lieutenant les commande et, dans les autres cas, un sergent aguerri suffit pour mener à bien une reconnaissance. L'auteur a déterminé que 82 % de ces missions ne dépassent pas dix jours. Il ne faut pas être comptable pour inférer de ces statistiques que R.E. Lee et ses capitaines ne ruinèrent pas leur selle par un service forcené dans la plaine.

En juillet 1859, les « troubles de Cortina » sont la seule affaire dans laquelle Lee dirige personnellement la moitié de ses hommes sur le terrain. En dépit ou en raison de son origine *tejano*, le bandit mexicain Juan N. Cortina est haï par les « Anglo » parce qu'il prétend lutter pour la défense des droits civiques des Texans d'origine mexicaine et pille les ranchs et les villages américains en bordure du Rio Grande.



Juan Cortina. (Handbook of Texas online)
Soldats de « l'Armée Cortina ». (Collection de Juan Canales, 1865)

³ Anderson, op. cit., p. 287 ; Cashion T., *A Texas Frontier, the Clear Fork County and Fort Griffin, 1849-1887*, p. 36. Norman, 1996 ; Crimmins M.L., *Robert E. Lee's Report on Indian Combats in Texas*, p. 5 in « Southwestern Historical Quarterly », vol. 39-1-1935 ; Arnold, op. cit., pp. 280-84 ; Crimmins, op. cit., pp. 22-32 ; Simpson H.B., *Cry Comanche : the 2nd U.S. Cavalry in Texas, 1855-1861*, pp. 22-32. Hillsboro, 1979.

⁴ Smith T.T., *U.S. Army Combat Operations in Indian Wars of Texas 1849-1881*, pp. 506-8, 510, 514-16, 525-26, in « Southwestern Historical Quarterly », vol. 99-4-1996 ; Heitman F.B., *Chronological list of battles, actions in which troops of the Regular Army have participated, and troops engaged*, in « Historical Register and Dictionary of the US Army », vol. 2, Washington D.C., Government Printing Office, 1903, pp. 100-448.

Son parcours politico-militaire démontre que derrière sa démagogie se cachait un personnage abject et ambitieux. Bref, Washington ordonne à Lee de marcher sur la frontière mexicaine avec quatre de ses escadrons pour y rétablir l'ordre anglo-américain. Cette campagne s'opère en dilettante et ne mérite pas un long discours car elle se résume à quelques fusillades à distance, au retrait de Cortina de l'autre côté du Rio Grande et à quelques coups de canon tirés à distance et sans pertes humaines dans les rangs américains⁵.

Entre octobre 1859 et février 1860, Lee obtient un congé pour rentrer chez lui afin de régler un héritage d'une façon qui, nous le voyons plus loin, questionne quelque peu la légendaire intégrité du personnage.

Dans son article *The Private Thoughts of Robert E. Lee*⁶ Diane Cole reproduit une lettre que R.E. Lee écrit en 1856 à son épouse à propos de l'esclavage. Ce document est issu du livre d'Elizabeth Brown Pryor : *Reading the Man : A Portrait of Robert E. Lee Through His Private Letters*.

« Je pense que l'esclavage est une malédiction pour les Blancs et pour les Noirs. Quoique mes sentiments soient nettement en faveur des premiers, j'éprouve une forte sympathie pour les seconds. Les Noirs sont indéniablement mieux ici qu'en Afrique, tant du point de vue social qu'en termes de santé. La terrible discipline à laquelle ils sont astreints est indispensable à l'éducation de leur race. J'espère que cela les mènera à de meilleures choses. La durée de leur obligatoire assujettissement est voulue et fixée par la sage et miséricordieuse providence. »

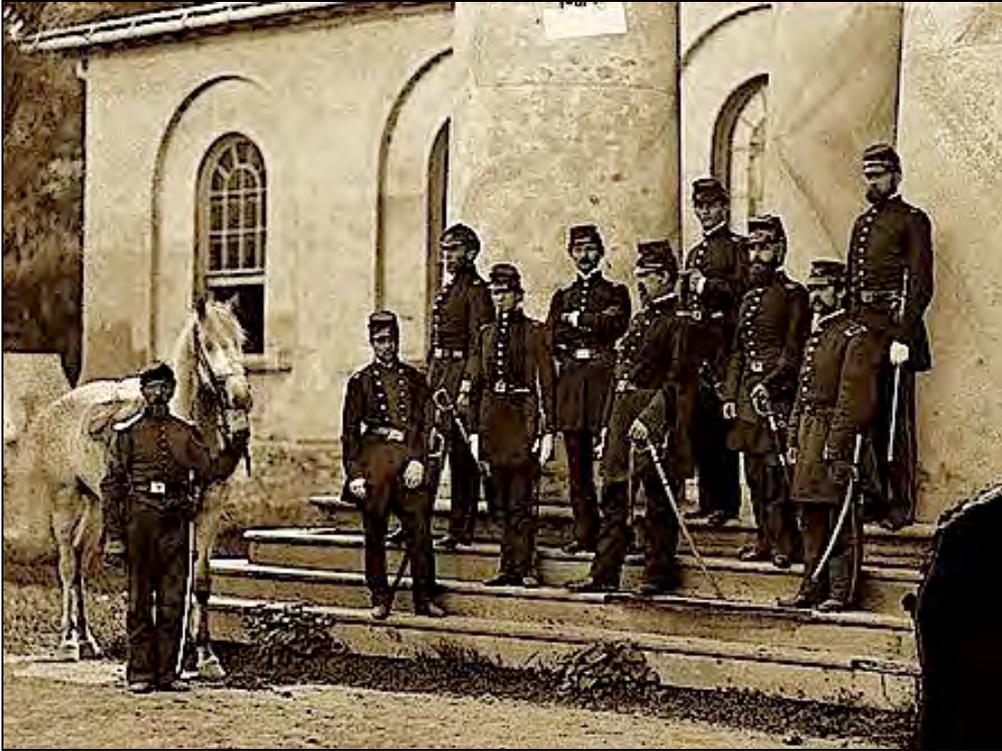
Documents à l'appui, Elizabeth Brown Pryor n'hésite pas à qualifier de scandaleux le refus de Lee de respecter les dernières volontés de son beau-père, George W. Parke Custis. Son testament olographe, déposé entre les mains de son notaire, stipule que son gendre Robert Lee aura l'obligation d'émanciper les 196 esclaves de la plantation dans les cinq années qui suivent son décès. Lorsque celui-ci survient, Lee n'entend pas respecter cette clause parce qu'il juge plus utile de consolider d'abord la situation financière de cet héritage. Il faut savoir qu'en dépit de l'appartenance de R.E. Lee au premier cercle des vieilles familles virginienne, ses revenus se limitent pratiquement à sa solde de lieutenant-colonel et, de toute évidence, il n'a plus envie de s'en contenter pour satisfaire les dernières volontés d'un beau-père trop philanthrope. Comme nous allons l'apprendre, Lee n'est pas tendre avec ses esclaves et le terme est trop doux pour être approprié. Les archives saisies par l'armée fédérale dans sa propriété attestent qu'en plus de soumettre ses Noirs à un travail rigoureux, il les loue périodiquement à d'autres planteurs sans se préoccuper de ce que leur a promis son beau-père.

Dans son livre *Reading the Man : A Portrait of Robert E. Lee Through His Private Letters* (New York, 2008), chapitre 16, n.p. Ariel Burriss de l'Université du Maryland cite l'anecdote que l'historienne Elizabeth Brown Pryor a relevée à charge de Lee dans la gestion de ses Noirs. En avril 1866, le *National Anti-Slavery Standard* publie le récit de Wesley Norris et de sa sœur Mary, deux anciens esclaves de la plantation de Custis-Lee. Ils y racontent qu'en 1859, ils tentent de fuir dans le Nord parce que Lee persiste à ne pas souscrire aux dernières volontés de son beau-père : affranchir ses esclaves. Les deux Noirs affirment que Lee les récupéra et paya l'officier de police du comté pour qu'il leur déchire le dos nu par cinquante coups de fouet. Cette allégation serait

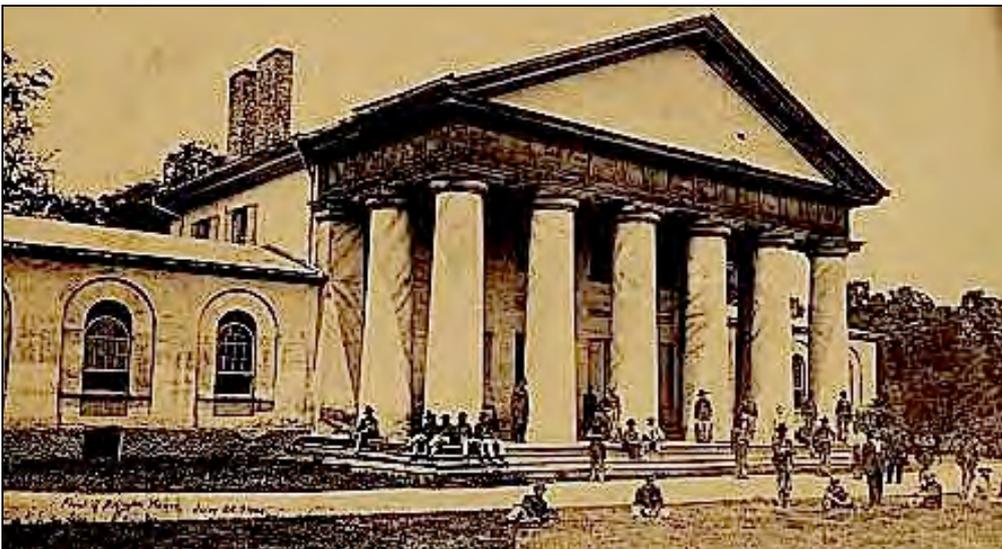
⁵ Arnold, op. cit., pp. 267-79; Oates S., *Rip Ford Texas*, pp. 265-30. Austin, 1963 ; Wilkins F., *Defending the Border, the Texas Rangers, 1848-1861*, pp. 101-34. Austin, 2001 ; Rister C.C., *R.E. Lee in Texas*. Norman, 1946 ; Thompson J.D., *Juan Cortina and the Texas-Mexico Frontier, 1859-1877*. El Paso, 1994.

⁶ US News.com, 24 juin 2007.

évidemment sujette à caution si le registre de la Custis-Lee Mansion ne mentionnait pas que le policier en cause perçut une prime pour exécuter cette tâche répugnante à la date précisée par les deux Noirs. Il est impossible que ces deux esclaves puissent avoir eu connaissance de cette mention puisqu'ils étaient analphabètes et ignoraient donc le contenu du registre confisqué par les officiers fédéraux lors de leur occupation de lieux.



Le général Ambrose Burnside (au centre) et son état-major durant leur occupation de la Custis-Lee Mansion à Arlington. (National Archives)



Le 29 décembre 1862, Lee affranchit finalement ses esclaves, mais ce geste magnanime relève apparemment du pragmatisme. En raison du blocus, sa plantation lui rapporte peu et l'entretien de ses deux cents esclaves lui coûte très cher car les denrées alimentaires se négocient à des prix vertigineux. En outre, Lee pressent que l'ennemi, aux portes de Richmond, occupera tôt ou tard sa propriété.

La plupart des généraux nazis échappèrent à une condamnation pour crimes de guerre parce que leurs prestations furent essentiellement militaires. Pourtant, personne ne croira que, malgré leur rang, ils ignoraient tout du sort que leur führer réservait aux « races inférieures ». Donc, qui pourrait déceimment prétendre que les ténors sudistes de l'art militaire ne s'inscrivaient pas dans les opinions de leurs acteurs politiques ? R.E. Lee conforte cette observation. Le 1^{er} octobre 1864, il écrit à Ulysses Grant pour lui proposer un échange de prisonniers, et ce dernier lui répond en demandant si les soldats noirs seront inclus dans la transaction. Lee répond que les échanges envisagés ne peuvent pas inclure les anciens esclaves détenus dans ses camps car ils sont la propriété privée de citoyens sudistes. Ce concept ne l'empêcha pas de prôner ultérieurement l'enrôlement des dites « propriétés privées » dans son armée lorsque celle-ci se trouva à court de chair à canon. Grant ne réserva évidemment aucune suite à ce courrier⁷.

Dans leur fabuleux ouvrage *The Confederate & Neo-Confederate Reader*, publié en 2010 par l'Université du Mississippi, James W. Loewen et Edward H. Sebesta mettent en exergue un document que les *Sons of the Confederacy* et leurs « cousins » du Ku Klux Klan se sont évidemment efforcés de maintenir sous cloche jusqu'à ce que la numérisation des archives américaines livre aux historiens des faits et des documents dont les thuriféraires de la « Cause perdue » refusent d'entendre parler. Il s'agit de textes d'anciens généraux confédérés, qui révèlent le racisme viscéral de la plupart d'entre eux et leur adhésion à la loi de « Jim Crow » (retour à la ségrégation raciale) qui, pendant des décennies, s'exercera de fait par des violences sur les Noirs.

Parmi les documents qui figurent dans leur ouvrage, Loewen et Sebesta produisent deux lettres quasi inconnues de Lee, qui le dépeignent comme un personnage très différent de celui que véhicule la mythologie sudiste. En dépit de la défaite esclavagiste, Lee reste empreint de son « paternalisme raciste » et persiste à œuvrer pour rétablir la discrimination raciale. Connaissant la rivalité qui oppose le Parti républicain au Parti démocrate dans la perspective d'une prochaine élection, il écrit au second le 26 août 1868 pour l'inciter à adopter ce que les archives des Affaires intérieures américaines répertorient sous le nom de *Manifeste de White Sulphur Springs*.

En substance, Lee suggère de restituer sur-le-champ le droit de vote aux anciens Confédérés qui ont refusé de prêter un serment d'allégeance aux États-Unis et il envisage pire encore. Dans des termes magistralement léchés, lui et les vingt-cinq cosignataires de ce document - tous des anciens dignitaires sudistes - proposent de rétablir l'une des particularités du « Code noir » d'avant la guerre, en l'occurrence de priver de leurs droits civiques les Afro-Américains qui résident dans le Sud, sous prétexte qu'ils n'ont pas acquis assez de maturité dans les matières politiques et sociales et qu'ils subissent l'influence des *carpetbaggers* nordistes. Le Parti démocrate ne réserva aucune suite à une telle ignominie⁸.

Dès lors, peut-on vraiment s'étonner si, en 1999, les associations noires de Richmond (Virginie) soulignent les opinions racistes de R.E. Lee pour s'opposer à l'affichage de son portrait dans un lieu public de la ville. En réponse à leur démarche, les sbires du K.K.K. et leurs amis des Sons of Confederate Veterans organisèrent une manifestation conjointe devant le siège du Conseil municipal de Richmond pour imposer le portrait de leur icône⁹.

⁷ Exchange of prisoners in the Civil War, www.civilwarhome.com/prisonerexchange.

⁸ Loewen J. & Sebesta E.H., *The Confederate and Neo-Confederate Reader*, pp. 254-56. University Press of Mississippi, 2010.

⁹ *Richmond Times Dispatch*, 27/7/1999 ; Rose, *The War between the Sons, Members Fight for Control of Confederate Group* ; Ellison, *The Sons of Confederate Veterans' Internal Battle Rages On*.